



## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

### COMPTE-RENDU

Le 18 décembre 2019, le conseil municipal de Cérilly, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier FILLIAT.

**Présents** : Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Georges CHALMET, Monsieur Christian COQUELIN, Monsieur Jean-Christian DESRICARD, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Thierry LASSAUZE, Madame Marie-Laure NADOT, Madame Véronique PAULMIER, Madame Jacqueline PRENCHERE, Madame Christine RASTOILE, Monsieur Fabien THEVENOUX

**Procuration** : Madame Nicole LEVISTRE à Monsieur Georges CHALMET

**Absents excusés** : Madame Amandine CHESSERON, Monsieur Olivier RENAUD, Monsieur Sébastien RENIER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

**APPROUVE** les nouveaux tarifs municipaux à appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les changements tarifaires s'appliquant principalement pour le camping municipal

Dans le cadre du transfert de la compétence « tourisme » à la communauté de communes du Pays de Tronçais, **APPROUVE** le modèle-type de procès-verbal constatant la mise à disposition des chemins de randonnée, en tout ou partie, sur le territoire de la commune

**APPROUVE** l'admission en créances éteintes de 57,01 € sur le budget eau et assainissement.

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal 2019 afin de réaliser l'ameublement de la bibliothèque suite à sa récente réhabilitation.

**DECIDE** de soutenir la motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural portant notamment sur la réorganisation des services locaux de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Allier, et adoptée conjointement le 30 septembre dernier par l'Association des Maires de l'Allier et l'Association des Maires Ruraux de l'Allier.

Cérilly, le 31 Décembre 2019

Le Maire,

**Olivier FILLIAT**